



Rapport

N° 03.2016

Projets 2016 de l'Agence d'objectifs

IRES *

* contact@ires.fr

*Document approuvé par
le Conseil d'administration du 17 mars 2016*

Institut de Recherches Économiques et Sociales

16, bd du Mont d'Est - Noisy-le Grand • tél. 01 48 15 18 90 - Fax 01 48 15 19 18 • www.ires.fr
E-mail : contact@ires.fr • Twitter @IresFr • LinkedIn [ires-france](https://www.linkedin.com/company/ires-france)

Sommaire

Introduction	5
---------------------------	---

Agence d'objectifs CFDT (3)

L'évolution de la conflictualité et des usages du droit dans les organisations syndicales.....	9
L'équipe syndicale, un vecteur d'éducation populaire ?	9
La construction des normes sociales internationales	10

Agence d'objectifs CFE-CGC (2)

Plateformes numériques, conception ouverte et emploi.....	13
L'effet des réformes de la fonction publique sur les trajectoires professionnelles	14

Agence d'objectifs CFTC (2)

Quelles pistes pour un revenu de dignité et revenu de contribution ?.....	17
Valorisation des acquis de la formation syndicale dans le cadre du projet professionnel	17

Agence d'objectifs CGT (3)

Communautés de travail et produit. Pouvoir agir, individuel et collectif, et action syndicale	21
La CGT face aux crises, du milieu des années 1970 jusqu'en 1995. Séminaire de l'Institut CGT d'histoire sociale.....	21
La métropolisation, une « nouvelle donne » territoriale ? La démocratie politique et sociale aux prises des reconfigurations urbaines.....	22

Agence d'objectifs CGT-FO (4)

Impact de la digitalisation sur le travail et les relations sociales.....	27
Recensement des missions publiques mises en œuvre par les bénévoles	27
Droits de l'homme et revendications sociales dans le cadre des instances environnementales internationale	27
La Chine et Impacts les terres rares : un enjeu (géo)politique, social et environnemental.....	28

Agence d'objectifs UNSA-Éducation (2)

Accueillir, scolariser et accompagner les élèves primo-arrivants. Les professionnels du champ éducatif face aux enjeux de l'inclusion	31
Les mutations du travail et les défis posés aux partenaires sociaux.....	32

Introduction

Ce document reprend le résumé des 16 projets d'Agence d'objectifs¹ pour l'année 2016 approuvés par le CA de mars 2016. Les études sont regroupées selon 4 axes de travail comme pour le programme de travail présenté en mars 2016 au Conseil d'administration, indépendamment de l'organisation syndicale considérée :

Relations Professionnelles (5)

L'évolution de la conflictualité et des usages du droit dans les organisations syndicales (CFDT).....	9
L'équipe syndicale, un vecteur d'éducation populaire ? (CFDT).....	9
Valorisation des acquis de la formation syndicale dans le cadre du projet professionnel (CFTC).....	17
La CGT face aux crises, du milieu des années 1970 jusqu'en 1995. Séminaire de l'Institut CGT d'histoire sociale (CGT).....	21
La métropolisation, une « nouvelle donne » territoriale ? La démocratie politique et sociale aux prises des reconfigurations urbaines (CGT).....	22

Travail (4)

L'effet des réformes de la fonction publique sur les trajectoires professionnelles (CFE-CGC).....	14
Communautés de travail et produit. Pouvoir agir, individuel et collectif, et action syndicale (CGT).....	21
Impact de la digitalisation sur le travail et les relations sociales (FO).....	27
Les mutations du travail et les défis posés aux partenaires sociaux (UNSA-Éducation).....	32

Revenus (1)

Quelles pistes pour un revenu de dignité et revenu de contribution ? (CFTC).....	17
--	----

1. L'IRES soutient l'effort de recherche propre à chaque organisation syndicale en finançant des programmes établis par chacune d'elles et adoptés au Conseil d'administration. Les résultats de ces travaux, regroupés sous l'appellation « Agence d'objectifs », menés sous leur responsabilité sont mis à la disposition de l'ensemble du mouvement syndical et du public. Les rapports remis à l'Institut sont enregistrés dans le fonds du Centre de documentation de l'Institut et sont disponibles auprès des organisations syndicales et sur le site de l'IRES.

Emploi – formation (3)

La construction des normes sociales internationales (CFDT)	10
Plateformes numériques, conception ouverte et emploi (CFE-CGC).....	13
Accueillir, scolariser et accompagner les élèves primo-arrivants. Les professionnels du champ éducatif face aux enjeux de l'inclusion (UNSA-Éducation).....	31

Autres (3)

Recensement des missions publiques mises en œuvre par les bénévoles (FO)	27
Droits de l'homme et revendications sociales dans le cadre des instances environnementales internationale (FO).....	27
La Chine et Impacts les terres rares : un enjeu (géo)politique, social et environnemental (FO).....	28

Agence d'objectifs CFDT



L'évolution de la conflictualité et des usages du droit dans les organisations syndicales (2016-1)

Cécile GUILLAUME

Cette étude vise à réaliser :

- une analyse de l'évolution des formes et motifs de la conflictualité dans les entreprises ;
- une analyse des usages du droit – individuel / collectif – par les organisations syndicales et leur variation en fonction des contextes et des périodes.

L'étude qualitative par entretiens, s'appuie aussi sur des données statistiques nationales ainsi que des enseignements qui peuvent être tirés d'une analyse (sur longue période) des archives de la CNAS ; bien que ne représentant qu'une part de la conflictualité, l'analyse longitudinale d'un échantillon volumineux comme celui de la CNAS renseigne sur une évolution de la nature des conflits qui débouchent sur du contentieux.

Sur une longue période, on observe en effet une diminution des grèves et des recours individuels aux prud'hommes, même s'il y a des variations dans la dernière décennie, ainsi qu'une sélectivité des recours collectifs aux tribunaux. Cette étude peut contribuer à mettre en évidence des conditions et des limites qui président aux usages du droit et de la justice.

Cette étude ouvre un champ de recherche encore peu travaillé sur les usages « ordinaires » du droit par les militants et pas seulement par les représentants des salariés aux prud'hommes. En effet, il y a peu de travaux analysant les usages différenciés du droit par les organisations syndicales

L'équipe syndicale, un vecteur d'éducation populaire ? (2016-2)

Auteur à définir

Étant donné l'ambition syndicale de faire progresser la qualité de vie pour tous, une étude visera à étudier les capacités de l'action syndicale à tisser et consolider les liens sociaux à travers des pratiques syndicales de proximité. L'étude observe quelle place tiennent les sujets de société dans la vie syndicale des sections syndicales d'entreprises, des structures locales et institutions qui leur viennent en appui et interagissent avec elles ?

Il y a eu par le passé un rayonnement de la pensée CFDT des initiatives dans le champ de l'éducation populaire et des liens tissés entre l'organisation et des réseaux de solidarité. Cette étude sera l'occasion de mener une réflexion sur les moyens de renforcer les capacités militantes et de redévelopper les lieux d'échanges syndicaux sur les préoccupations quotidiennes et les sujets dits « sociétaux » pris en charge dans une logique d'action de proximité et de solidarité. L'observation portera sur des moyens mobilisés par des équipes syndicales ou à leur disposition pour animer des réflexions sur les problèmes de société, incluant les questions du « vivre ensemble ».

Les modes d'accès à des connaissances, les conditions d'émergence de sujets identifiés comme relevant de l'action syndicale, les concurrences entre sujets seront analysés. Ce sera une manière d'explorer les conditions requises pour faire de l'action syndicale un vecteur d'éducation populaire dans des formes sans doute renouvelées, compte tenu du développement des NTIC et des évolutions de la société.

Cela peut constituer un approfondissement de l'enquête du CEVIPOF(2010) qui montrait pour la première fois la place accordée à des sujets sociétaux par les adhérents et militants de la CFDT. Cela s'inscrit bien dans le chantier Agir pour permettre à chacun d'être acteur de sa qualité de vie, tout en éclairant les coopérations locales entre des équipes syndicales et des associations.

La construction des normes sociales internationales (2016-3)

Auteur à définir

Dans un contexte de globalisation croissante des économies, les attentes en matière de régulation vont croissantes, notamment sur les enjeux de responsabilité sociale de l'entreprise (par exemple campagne mondiale pour le socle de protection sociale de l'OIT, environnement, droit de se syndiquer, droit de grève, travail décent). De quels instruments attend-on les régulations indispensables et dans quels domaines, notamment en matière de RSE ? Par quels mécanismes de suivi et contrôle peut-on faire progresser les meilleures pratiques politiques (droits de l'homme), sociales (travail, protection sociale, PIDESC) et environnementales, aux différentes échelles (nationales comme internationales, mondiales et régionales) ?

L'objet de l'étude sera d'analyser comment se crée la norme sociale internationale aujourd'hui ? Comment s'adapte-t-elle aux évolutions du monde du travail et notamment à l'organisation complexe des entreprises transnationales ?

Elle rendra compte du débat sur la place et la portée des normes internationales sur le travail en s'intéressant à la façon dont différentes normes s'articulent entre elles, notamment les normes issues du tripartisme avec les normes portées par des acteurs privés (ISO, certification) ou avec les accords – cadres internationaux.

Il s'agit d'observer comment ces normes s'appliquent en regardant comment les parties prenantes internes et externes de l'entreprise se les approprient ? A quelles informations celles-ci ont-elles accès et recours (en particulier les organisations syndicales) ?

Peu avant le centenaire de l'OIT, cette étude permettra d'appréhender comment la construction des normes sociales internationales semble appelée à évoluer pour être en capacité de construire des régulations adaptées aux réalités du monde du travail contemporain et en cohérence les objectifs et les valeurs de l'institution

Agence d'objectifs CFE-CGC

CFE-CGC

Plateformes numériques, conception ouverte et emploi (2016-1)

Claude PARAPONARIS (Sciences de gestion, Université Aix-Marseille)

Ce projet consiste à interroger le mouvement d'automatisation qui se développe depuis quelques années en matière d'activité de conception afin d'identifier les perspectives d'emploi en niveau et en qualité pour les personnels de conception industrielle et commerciale (ingénieurs, chercheurs et techniciens).

Il s'agit d'étudier de manière articulée l'évolution des activités de conception et celle des métiers qui les supportent.

Nous disposons de très peu d'études empiriques au sujet de l'impact de l'automatisation liée à l'essor des technologies numériques sur les activités des entreprises, et nous disposons d'encore moins d'information au sujet des activités de conception qui intéressent les filières des techniciens et ingénieurs.

Les études disponibles (Rapport Mettling, 2015, Rapport Smith et Anderson, 2014) estiment les impacts macroéconomiques à 20 ans de la robotisation et de la numérisation des activités répétitives de manière très statique. C'est-à-dire que la dynamique de l'activité n'est pas prise en compte.

Deux phénomènes ne sont ainsi pas étudiés :

Les écosystèmes qui se sont mis en place au sein des économies développées et qui relativisent l'influence des seules entreprises. On désigne en particulier le rôle des plateformes numériques, les phénomènes d'appel à idées des utilisateurs (*crowdsourcing*) et la place des communautés de conception dans le vaste champ de ce que l'on appelle désormais la conception ouverte.

La dynamique intrinsèque des activités professionnelles et des métiers : comment les métiers de conception et d'ingénierie sont-ils affectés ? Et en particulier dans quelle dynamique de compétence professionnelle sont-ils engagés ? Si les technologies de conception, de production et de distribution sont révolutionnées, il sera toujours nécessaire de réaliser des adaptations en contexte au moyen de compétences détenues localement.

Cette étude se veut à la fois économique et sociologique. Il s'agit d'analyser les stratégies des différents acteurs industriels en matière de numérisation et d'automatisation au regard des perspectives d'emploi. Mais cet angle économique ne peut se passer de l'étude des activités dans leurs dimensions cognitive, gestuelle et matérielle. Pour cela nous mobilisons les approches de la sociologie du travail et de l'ergonomie cognitive.

L'effet des réformes de la fonction publique sur les trajectoires professionnelles. Comparaison statistique des espaces de promotion des agents titulaires et non-titulaires (2016-2)

Aurélie PEYRIN (Sociologie, Université Aix-Marseille)

Ce projet de recherche a pour objectif d'étudier l'effet des réformes récentes de la fonction publique sur les trajectoires professionnelles des agents publics, en comparant spécifiquement les agents titulaires et les contractuels. Le calendrier du projet doit permettre une publication lors du démarrage de la campagne pour l'élection présidentielle de 2017, dont l'un des enjeux sera la maîtrise des dépenses publiques. La question statutaire sera sans aucun doute l'une des thématiques centrales du débat public, et cette contribution scientifique a pour ambition d'apporter des éléments d'objectivation et de rationalité sur un sujet fortement marqué par les positions idéologiques.

Aujourd'hui, la question des trajectoires se pose d'une manière radicalement nouvelle dans la fonction publique. Depuis le milieu des années 2000, les modes de rémunération et d'organisation des carrières des fonctionnaires titulaires ont en effet été transformés sans que soit modifiée l'architecture statutaire édifée au début des années 1980. Par ailleurs, l'accroissement perpétuel et régulier du nombre de contractuels s'est accompagné sur la même période d'une réécriture progressive du droit applicable. Surtout, l'introduction du CDI dans la fonction publique fait apparaître une forme de segmentation inédite : l'emploi stable sans le droit à la carrière.

La mobilité des fonctionnaires augmente-t-elle réellement depuis 2007 ? Assiste-t-on à une diminution des promotions salariales et hiérarchiques depuis la mise en place de la PFR et des entretiens d'évaluation ? Autrement dit, le changement de paradigme prôné par les réformateurs modifie-t-il visiblement les parcours professionnels des fonctionnaires au fil des cohortes ? De façon symétrique, comment caractériser les carrières des contractuels dans la fonction publique d'État, en particulier celles des agents employés en contrat à durée indéterminée ? Leurs trajectoires se distinguent-elles – ou pas – des carrières des fonctionnaires titulaires, du point de vue des salaires et des promotions hiérarchiques ?

Inscrite dans la problématique de segmentation de la main d'oeuvre, cette recherche empirique propose d'en renouveler l'approche de deux manières : en explorant d'abord un secteur d'emploi jusqu'ici laissé dans l'ombre, et en s'appuyant sur une démarche empirique inductive, basée sur l'élaboration d'une typologie des carrières des agents de l'État.

La recherche mobilisera des données longitudinales exceptionnelles et confidentielles : le panel des déclarations annuelles de données sociales, apparié avec l'échantillon démographique permanent. La typologie des formes de carrière visera à faire apparaître des parcours-types, des figures de carrière distinctes les unes des autres, en répondant à la question principale de cette recherche : peut-on identifier des espaces de carrière distincts pour les agents titulaires et les non-titulaires ? Des techniques économétriques seront également mobilisées pour identifier les déterminants de ces carrières différenciées : quels rôles jouent le sexe, l'âge, le diplôme et la situation familiale, mais aussi les spécificités des configurations organisationnelles sur les perspectives de mobilité et de promotion hiérarchique ?

Agence d'objectifs CFTC

CFTC

Quelles pistes pour un revenu de dignité et revenu de contribution ? (2016-1)

Service politique sociale (CFTC)

Le revenu d'existence garanti ou revenu de base est une idée complexe à la fois portée par des libéraux comme Milton Friedman, des altermondialistes comme James Tobin (créateur de la taxe Tobin), des philosophes écologistes comme André Gorz.

Dans cette occurrence, le Conseil du Numérique (CNNum) a remis le 6 janvier dernier à la ministre du Travail un rapport qui propose d'éclairer, d'expertiser et d'expérimenter le revenu de base. Après avoir analysé plusieurs modalités de revenu de base, le rapport propose d'instaurer un revenu de base universel en remplacement du RSA. Cela pourrait se faire en trois étapes : versement automatique du RSA à ceux qui y ont droit, individualisation du RSA (par la réforme de l'impôt sur le revenu) et enfin rendre le versement du RSA universel. Une expérimentation locale pourrait être envisagée et le CNNum recommande que cette proposition soit examinée dans une commission parlementaire qui puisse couvrir les besoins essentiels, c'est donc l'idée, très à la mode de revenu de « base ».

Pour autant, la CFTC propose d'aller plus loin que cette idée et cette expérimentation avec ce qu'elle appelle le « revenu de dignité »: au-dessous d'un certain seuil de rémunération, les besoins matériels, culturels et spirituels nécessaires à l'accomplissement de la personne ne peuvent être satisfaits. C'est aussi le sens des travaux de Bernard Stiegler, qui souhaite élargir un « revenu d'existence » à toutes les sphères du travail (y compris hors salariat), pour Stiegler : « Le revenu contributif doit reposer sur un revenu minimum d'existence mais il ne doit pas s'arrêter à cela. Le revenu contributif devrait être conçu de façon à favoriser l'engagement des individus dans des projets contributifs. »

Une telle étude pourrait donc préciser les contours, les modalités d'un nouveau revenu de dignité dans le salariat et ses liens avec le revenu contributif étendu à toutes les sphères du travail.

Valorisation des acquis de la formation syndicale dans le cadre du projet professionnel (2016-2)

Service Politique sociale (SFer - CFTC)

L'engagement syndical et les discriminations qui en résultent, hélas, encore trop souvent, fait souvent figure de « frein » en matière de projet professionnel et de développement des compétences. Combien de syndicalistes « au placard » ? Combien de carrières brisées sous le prétexte de l'engagement au nom du Bien Commun ?

Pour autant, la reconnaissance du droit à la formation continue tout au long de la vie constitue un axe majeur de l'action revendicative de la CFTC. Du fait de la mise en œuvre progressive de ce droit, les actions de l'Institut de Formation de la CFTC (ISF-CFTC) concernent aujourd'hui essentiellement les adhérents. C'est ainsi que 22 000 journées

de formation sont dispensées chaque année en général sur le congé de formation économique, sociale et syndicale sur des thèmes aussi variés que l'action syndicale mais également sur l'économie, le droit, la prévention des accidents et maladies professionnelles... Ces formations répondent à l'exigence de professionnalisation, et de compétences du représentant syndical.

L'intérêt d'une telle étude serait d'examiner la manière dont les militants et adhérents syndicaux peuvent valoriser les acquis issus de la formation syndicale dans leurs parcours professionnels soit dans un milieu *a priori* « hostile », mais également d'identifier les outils « facteurs » de cette valorisation des compétences acquises en milieu syndical. Il s'agit enfin de démontrer en quoi cette formation syndicale, dans une approche dialectique, pourrait s'avérer un accélérateur de carrière grâce à la théorie situationnelle.

Agence d'objectifs CGT

Communautés de travail et produit. Pouvoir agir, individuel et collectif, et action syndicale (2016-1)

Alice ROUPY (FAPT-CGT)

La 1^e phase du programme « Transformation du travail et émancipation » lancé en 2008 par la CGT s'est achevée en décembre 2012 à Montreuil par un séminaire de synthèse des « Ateliers de la recherche » organisés à Aix-en-Provence, Lille et Nantes. Ses apports ont nourri les débats du 50^e Congrès de la CGT (mars 2013), pour déboucher sur l'élaboration d'une nouvelle « feuille de route » validée par le Bureau confédéral en octobre 2013. La troisième des quatre orientations retenues alors est la conduite d'une nouvelle recherche-action sur les transformations du travail destinée en particulier à « *Approfondir la réflexion sur les pratiques syndicales en partant du travail réel, des attentes et conceptions qu'en ont les salariés, pour réarticuler et développer pouvoir d'agir individuel et pouvoir d'agir collectif (solidarité de travail, solidarité entre celles et ceux qui concourent au produit...)* »¹. Plus précisément, il s'agit de répondre à plusieurs questions : comment, par l'action syndicale, transformer les communautés de fait et de destin liant les travailleurs, qui résultent de l'organisation de la production et du marché, en solidarités agissantes entre eux. De quels outils cette action a-t-elle besoin ? Qu'en est-il aujourd'hui ?...

La présente recherche entend s'intéresser à deux de ces « communautés » : celles autour du travail ; celles autour du produit à réaliser. Le lien entre les deux est étroit car le travail est une activité dont la finalité est tendue vers la réalisation d'un produit, liaison qui, dans les conditions d'aujourd'hui, pose la question d'aller vers un développement humain durable de l'économie et de la société.

Concernant les « communautés » de travail, le terrain d'enquête prévu est le groupe Orange, et plus précisément une « unité régionale d'intervention », du fait notamment de la signature en 2010 d'un « *premier accord sur de nouveaux principes d'organisation du travail à France Télécom* ». Concernant les communautés de produit, il s'agit de deux sites de la SNECMA (groupe SAFRAN), produisant des réacteurs d'avions, suite notamment à la mise en œuvre d'une rupture technique (utilisation de fibres composite tissées pour la fabrication des réacteurs).

La CGT face aux crises, du milieu des années 1970 jusqu'en 1995. Séminaire de l'institut CGT d'histoire sociale (2016-2)

David CHAURAND (IHS-CGT)

L'Institut d'histoire sociale de la CGT (IHS-CGT) s'est associé à trois laboratoires de recherche – le Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (UMR 8058), Printemps. Professions,

1. Les trois autres orientations visent à : 1. Développer la démarche, jusqu'ici faite au niveau national, dans les régions pour enrichir la pratique syndicale à ces niveaux ; 2. Créer une démarche de formation syndicale sur l'approche par le travail dans l'action syndicale et la pratique revendicative ; 4. Faire l'inventaire des mots et concepts relatifs au travail et des multiples représentations qu'ils véhiculent.

Institutions, Temporalités (UMR 8085) et Triangle. Action, discours politique et économique (UMR 5206) – pour organiser les 24 et 25 novembre 2016 à Montreuil-sous-Bois un colloque intitulé « La CGT face aux crises, du milieu des années 1970 jusqu'en 1995 », afin de mieux comprendre comment la CGT a traversé cette période riche en bouleversements (sortie des Trente glorieuses, déclin du PCF...) et comment ses organisations – syndicats d'entreprise, unions locales, départementales, comités régionaux, fédérations professionnelles, unions (UGICT, UCR, etc.) – et militants ont été amenés, bon gré mal gré, à réviser leurs analyses et pratiques.

En vingt ans, les cégétistes ont vu, comme d'autres syndicalistes, s'effondrer des garanties, des points d'appui et des horizons d'attente qui entretenaient leurs certitudes, confortaient des valeurs, des symboles et des imaginaires porteurs d'identité, de cohésion. Plus subie que choisie, la mutation, d'ampleur variable selon les lieux, les circonstances ou les fonctions occupées, apparaît d'autant plus profonde qu'elle intervient au lendemain d'un apogée syndical riche en mobilisations et en acquis, puis coïncide, un temps, avec le retour au pouvoir d'une gauche dont l'audace réformatrice s'interrompt avant même sa défaite électorale. Elle a généré des débats internes, des réorientations tactiques et/ou stratégiques, etc. qui éclairent la situation du syndicalisme actuel, concourt au repérage de ses faiblesses, lignes de force et de fracture, à la compréhension de ses perspectives et ambitions.

Sur ces bases, plusieurs axes thématiques ont été délimités :

Identités :

- Perception et prise en compte des crises, des évolutions de la société, du salariat et du travail (organisation, conditions, etc.), de la désindustrialisation, des politiques patronales et publiques ;
- Grilles de lecture et modes d'expression : références idéologiques, valeurs, symboles, cultures et sensibilités ;

Mobilisations :

- Stratégies : adversaires, alliés et concurrents, relations avec les forces politiques PCF, syndicalisme de proposition et/ou de transformation sociale, répertoires d'actions et institutionnalisation, prise en compte du cadre européen ² ;
- Nouveaux terrains d'intervention : politiques industrielles et régionales, gestion, démocratie dans l'entreprise, déserts syndicaux, chômeurs, « cadre de vie »... ;

Ressources :

- Militants et militantismes : audiences, effectifs, sociologie et trajectoires, politique des cadres et formation ;
- Structures et vie interne : interactions, finances, siège, secteurs confédéraux, lieux et modalités du débat, processus de décision et de mise en œuvre.

La métropolisation, une « nouvelle donne » territoriale ? La démocratie politique et sociale aux prises des reconfigurations urbaines (2016-3)

Bruno BOUVIER (CGT Rhône Alpes)

En France, les adoptions récentes des lois MAPAM ³ et NOTRe ⁴ ouvrent un débat sur l'avenir de la décentralisation. Dans ce débat émerge souvent l'idée que cette nouvelle

2. Objet d'un précédent colloque, le niveau international ne sera pas pris en compte, à l'inverse de l'Europe dont la construction et les politiques pèsent sur les débats et les orientations de la centrale.

3. Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

4. Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

étape législative marque l'entrée de la décentralisation française dans un processus de « métropolisation ». Conformément aux tendances observées partout dans le monde, l'heure des « grandes métropoles » serait donc venue, sans que les modalités et conséquences de ce changement d'échelle ne soient clairement énoncées et prévisibles. Ce projet de recherche vise donc à éclaircir les contours de ce processus censé s'incarner dans l'évolution de la décentralisation française.

La « métropolisation » peut être définie, globalement, comme la rencontre d'une dynamique de concentration urbaine de l'économie mondialisée et de stratégies locales de développement concurrentielles ⁵. Elle combine deux mouvements nés dans les années 1980 :

D'un côté, les États adaptent leur stratégie d'aménagement territoriale pour répondre à des objectifs de compétitivité ⁶ : ils privilégient une mise en concurrence des territoires destinée à attirer des acteurs économiques dominants – et notamment les firmes multinationales ⁷ – et à favoriser leur implantation, et visent une concentration des ressources sur quelques pôles (urbains) afin d'accroître leur compétitivité à l'échelle mondiale ;

D'un autre côté, nombre d'acteurs locaux, publics et privés (élus, entreprises, société civile et parfois même syndicats), profitent de ces changements stratégiques pour réorienter leurs « logiques de coalition » ⁸ afin d'exploiter au mieux les ressources à leur disposition, réorientations souvent teintées de néolibéralisme.

La métropolisation recouvre donc une série de processus (concentration/spécialisation des activités de production, concentration/rapprochement entre recherche et industrie, concentration de la gestion des services publics...) liés à cette imbrication entre stratégie étatique et coalitions territoriales. En ce sens, la création des métropoles peut être considérée comme l'avatar institutionnel et politique de ces processus.

Comprise ainsi, la métropolisation participe d'une mise en tension globale du fonctionnement démocratique :

- Concernant la démocratie politique, elle contribue à l'affaiblissement toujours plus affirmé de l'influence des mécanismes électoraux, affaiblissement notamment caractérisé par une « mise à distance » des citoyens ⁹. L'action des fameuses « coalitions » devient ici un véritable angle mort démocratique ;
- Concernant la démocratie sociale, la concentration spatiale et la spécialisation des territoires liées à la métropolisation font des espaces métropolitains des lieux de régulation des questions sociales et économiques, distinctes les unes des autres.

Face à ces évolutions, les acteurs syndicaux semblent quelque peu désarmés. Ainsi, pour la production des politiques urbaines, ils sont en permanence tiraillés entre leur adhésion aux dispositifs institutionnalisés et le choix d'une posture revendicative trans-sectorielle

5. Cf. Veltz P. (2009), « Métropolisation et formes économiques émergentes », in Heurgon E. (dir.), *Les Métiers de la ville. Les nouveaux territoires de l'action collective*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

6. Cf. Brenner N. (2004), *New State Spaces. Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, Oxford, Oxford University Press.

7. Cf. Crouch C. (2013), « From Markets versus States from Corporations versus Civil Society? », in Schafer A., Streeck W. (eds.), *Politics in the age of austerity*, p. 220-221 ; Gourgues G., Sainty J. (2015), « La négociation d'entreprise au piège du référendum. Les enseignements des nouveaux accords d'entreprise des usines italiennes Fiat (2010-2011) », *Sociologie du travail*, 57 (3), p. 344-368.

8. Cf. Béal V., Rousseau M. (2008), « Néolibéraliser la ville fordiste », *Métropoles*, 4.

9. Cf. Desage F., Guéranger D. (2011), *La politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Paris, Editions du Croquant ; Gillif, Lefèvre C., Roseau Nathalie, Vitale T. (2012), « Quels pouvoirs pour les territoires métropolitains ? », *Métropolitiques*.

11. Cf. Dormois R. (2007), « Pour une implication plus forte des syndicats français dans la "fabrique" des politiques urbaines », *Pouvoirs Locaux*, n°72/1 ; Galimberti D. (2016) « Organisations intermédiaires, intérêts et politiques territoriales de compétitivité en région Rhône-Alpes », in Cadiou S. (dir.), *Gouverner sous pression ? La participation des groupes d'intérêt aux affaires territoriales*, Paris, LGFJ, p. 123-139.

les plaçant de fait en dehors des « coalitions de croissance »¹⁰. La diversité, la complexité et l'instabilité des formes de métropolisation (COMUE, pôles de compétitivité, regroupements hospitaliers, métropoles, projets interterritoriaux... dans le cas français) amplifient la difficulté.

10. Cf. Dormois R. (2007), « Pour une implication plus forte des syndicats français dans la "fabrique" des politiques urbaines », *Pouvoirs Locaux*, n°72/1 ; Galimberti D. (2016) « Organisations intermédiaires, intérêts et politiques territoriales de compétitivité en région Rhône-Alpes », in Cadiou S. (dir.), *Gouverner sous pression ? La participation des groupes d'intérêt aux affaires territoriales*, Paris, LGFJ, p. 123-139.

Agence d'objectifs CGT-FO

CGT-FO

Impact de la digitalisation sur le travail et les relations sociales (2016-1)

Secteur économie (CGT-FO)

L'étude a pour but d'identifier les impacts liés aux évolutions du numérique et de la digitalisation sur l'organisation du travail, les formes d'emplois et les relations sociales.

Quelques rapports de la puissance publique ont récemment été officialisés. Ils posent un diagnostic partiel et parfois partial. De fait, le numérique est plus utilisé comme un prétexte pour modifier vers l'individualisation les droits sociaux collectifs et réduire le champ du salariat.

Cette étude vise à rétablir plusieurs réalités et à analyser les effets concrets de cette « révolution numérique » sur le travail et l'emploi.

Recensement des missions publiques de l'État mises en œuvre par des bénévoles (2016-2)

Secteur économie (CGT-FO)

L'étude a pour but de recenser les missions publiques relevant de la responsabilité de l'État (y compris transférées aux collectivités territoriales comme compétences obligatoires) qui se retrouvent mises en œuvre par des bénévoles dépendant d'associations ou d'institutions subventionnées par l'État pour cette réalisation.

Les domaines de l'Économie sociale et solidaire, du sport, de la culture, de l'encadrement scolaire, ou encore de l'Écologie sont particulièrement impactés. Toutefois l'étude examinera l'ensemble des missions publiques de l'État.

Il est important d'identifier le pourcentage des missions publiques nationales qui se retrouvent réalisées par des personnes bénévoles non rémunérées. Certaines premières estimations d'experts de l'État vont jusqu'à évoquer que 10 % des missions publiques seraient menées par des personnes non rémunérées. Pour FO, il convient d'avoir une appréciation précise de cette situation contestable et dangereuse.

Droits de l'homme et revendications sociales dans le cadre des instances environnementales internationales (2016-3)

Secteur économie et international (CGT-FO)

L'étude de recherche a pour but de recenser les droits obtenus et les revendications exprimées dans le cadre des instances environnementales internationales, ainsi que de recenser les leviers disponibles afin de faire avancer ces droits et revendications à court, moyen et long terme.

L'imbrication essentielle des questions d'ordre social dans les préoccupations environnementales sera le focus de l'étude.

Il est dans ce cadre important d'identifier le rôle et l'influence des organisations syndicales. Pour FO, les organisations syndicales doivent établir ce lien entre le social et l'environnemental afin de faire avancer le cahier revendicatif et les droits des salariés.

La Chine et les terres rares : un enjeu (géo)politique, social et environnemental (2016-4)

Ramatoulaye KASSE (Secteur économie CGT-FO)

Les terres rares sont un groupe de métaux composé de 17 éléments. Ces métaux sont indispensables à divers secteurs industriels, à la haute technologie (smartphones, ordinateurs etc.) et aux technologies vertes (éoliennes, voitures hybrides, etc.) Introuvables à l'état natif, leur obtention nécessite des traitements (séparation, raffinage, etc.) requérant l'utilisation de solvants.

Depuis les années 1980, la Chine jouit d'un quasi-monopole sur cette production extrêmement polluante des terres rares à l'échelle mondiale (elle est le premier producteur mondial) et inonde le marché mondial des terres rares en exportant à bas prix les précieux minerais. Sur le plan commercial la Chine avait mis en place des quotas à l'exportation des terres rares aujourd'hui remplacés par un système de licences suite à une plainte déposée à l'OMC.

Agence d'objectifs UNSA-Éducation

UNSA-Éducation

Accueillir, scolariser et accompagner les élèves primo-arrivants. Les professionnels du champ éducatif face aux enjeux de l'inclusion (2016-1)

Maitena ARMAGNAGUE, Isabelle RIGONI (INS HEA/Ghrapes)

La France est un vieux pays d'immigration. Cette histoire migratoire n'est pas uniquement attachée aux migrations de travailleurs, notre pays accueille aussi des familles depuis la fin du XIX^e siècle. Chaque année, des dizaines de milliers d'élèves arrivent en France où ils doivent être scolarisés. Cette scolarisation obligatoire est un droit pour tout mineur présent sur le territoire français. Si l'école française est obligatoire pour tous les enfants depuis 1882, les aménagements pour les élèves allophones arrivants sont une disposition relativement récente : la première circulaire remonte à 1970. Cette préoccupation reste d'actualité puisque la dernière circulaire organisant la scolarisation des « élèves allophones nouvellement arrivés » (EANA) ne date que de 2012. Pourtant, rares sont les études qui ont concerné les EANA, en raison de leur faible importance numérique dans la population scolaire et des difficultés à les repérer avec les outils de référencement tels que SCONET, la base académique élèves du second degré. En 2014-15, l'enquête de la DEPP recensait 52 500 élèves allophones scolarisés répartis dans près de 9 200 écoles et établissements, ce qui représente 0,56 % des élèves des 1^{er} et 2nd degrés, mais certains ne sont pas repérés ou comptabilisés tandis que d'autres sont déscolarisés. Comme Claire Schiff dix ans plus tôt, nous pouvons nous étonner « que depuis leur mise en place dans les années soixante-dix, les classes d'accueil n'aient jamais fait l'objet d'une évaluation nationale, ni en termes de contenu et de pratiques pédagogiques, ni en termes d'analyse des orientations des élèves à la sortie ». Et de constater, avec les chercheurs : « Malgré la richesse et la diversité des initiatives en la matière, l'absence de suivi et d'évaluation ne permet pas toujours de se situer sur le plan de l'efficacité pédagogique ». On retrouve ces constats au niveau européen : « Il serait évidemment fort intéressant de déterminer la mesure dans laquelle les différents programmes de soutien linguistique contribuent aux acquis relatifs des élèves issus de l'immigration. Les informations dont on dispose ne le permettent pas ». Les suivis de cohorte amènent des éléments de réponse, comme le propose le rapport annuel des Inspections générales de 2009 ainsi que le rapport sur « Les défis de l'intégration à l'école » du Haut conseil à l'intégration. S'il existe quelques suivis d'EANA, les études sont plus nombreuses concernant, de façon large, les enfants de migrants, nés ou non en France.

L'enquête PISA de 2003 apporte toutefois quelques données. Suite à sa passation, une analyse a été menée, à travers 17 pays, sur le niveau des enfants de migrants et des primo-arrivants. Le rapport conclut sur la motivation des élèves issus de l'immigration et leur attitude positive vis-à-vis de l'école. Cependant, les résultats scolaires des jeunes issus de l'immigration sont inférieurs à ceux des autochtones, avec des écarts plus ou moins importants entre enfants migrants et issus de l'immigration et les natifs suivant les pays. En France, ces inégalités sont fortes et elles se sont accrues en défaveur des élèves autochtones. Les dernières vagues partielles des enquêtes PISA en 2013 confirment cette

dynamique défavorable. Par ailleurs, d'autres études ont montré que les compétences et la réussite scolaires sont le produit de facteurs sociaux, avec l'idée que plus les familles disposent d'un capital culturel élevé, plus les élèves intègrent les codes scolaires et sociaux. Dans ce contexte, comment penser l'accueil/l'expérience scolaire mais aussi la mobilité sociale, des enfants primo-migrants inscrits parfois dans des contextes paupérisés et stigmatisés et dans lesquels les enjeux sociaux et politiques sont déjà nombreux ?

Par ailleurs, on relève des contradictions entre les politiques inclusives volontaristes du ministère de l'Éducation nationale et les pratiques du ministère de l'Intérieur à l'encontre des enfants dont les familles sont en situation irrégulière voire des mineurs isolés étrangers. En France, l'école a pour obligation d'accueillir tous les mineurs de moins de 16 ans, français ou étrangers, en situation légale ou non. Pourtant, les pratiques d'expulsion d'élèves et de leurs familles perdurent. Dénoncées depuis dix ans par le Réseau Éducation Sans Frontière (RESF), elles ont parfois fait la une des médias et constitué un enjeu politique national avec l'« affaire Leonarda ». Comment penser ces tensions politiques, et quelles en sont les conséquences pour les élèves ?

Ce ne sont donc pas les particularités cognitives des élèves qui nous intéressent ici, mais bien les rapports qui se nouent entre différents acteurs de l'éducation en interaction (enseignants, intervenants sociaux et éducatifs) et la structuration des expériences éducatives d'enfants et jeunes migrants. Il s'agit là d'analyser les expériences éducatives des enfants et jeunes, notamment dans une dimension subjective, par le biais des ressources/contraintes des différents espaces éducatifs : environnement scolaire, associations et structures de médiation, famille et, le cas échéant, par le groupe ethnique. Il s'agit aussi d'analyser la capacité, notamment produite par leurs interrelations, des acteurs professionnels de ces différents espaces à apporter un appui ajusté et situé aux difficultés et aux exigences auxquelles les enfants et jeunes sont soumis dans des cadres éducatifs normatifs et contraints. Ceci passe par l'étude des interrelations entre ces différents intervenants éducatifs, dont les logiques et les professionnalités sont parfois différentes.

Les mutations du travail et les défis posés aux partenaires sociaux (2016-2)

Frédéric LERAIS, Odile CHAGNY (IRES)

Le « travail » est une notion largement étudiée, analysée depuis des décennies. Appelé autrefois ouvrage, il est source de pensée, de création et de transformation du monde.

Il est « processus de fertilité vitale », il fonde l'ordre social, contribue à l'individuation et à la singularisation des personnes. Travailler demeure aujourd'hui une norme.

Nos sociétés occidentales sont fondées sur le travail et ce dernier se transforme avec elles, progressivement, sûrement. La fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle sont des périodes de transformations aigües. Bruno Trentin analyse dans la Cité du travail en 2012 (1997 pour la version italienne) la crise du travail qui marque les dernières décennies du siècle précédent, avec l'insécurité croissante des travailleurs dans un contexte de développement de l'économie de la connaissance. Il est question de nouvelles formes d'externalisation juridique des emplois, de l'essor et de la diversification des ressources numériques... puis, de la capacité des syndicats, notamment, à sortir des attitudes défensives déconnectées des évolutions managériales. En toile de fond de crise sociale et économique, la lutte contre le chômage aurait pris les dessus et laissé de côté une réflexion de fond sur le travail et les travailleurs, alors même que cette dernière devrait être le cœur de l'action des partenaires sociaux et de la gauche en général.

Les conséquences des évolutions en cours depuis sur la nature du travail, y compris celles liées au développement des technologies digitales, engendrent des frontières plus floues entre vie privée et vie professionnelle. Si le travail est déjà devenu plus collaboratif, la tendance est qu'il le devienne encore plus, avec le « *crowdsourcing* » et son principe de coproduction plus ordinaire au quotidien, appuyé sur les plate-formes créatrices de valeur. Dans un contexte où l'exercice du travail est désormais plus souple, flexible et aussi exposé, on peut concevoir, à l'aune des analyses de Trentin, « qu'il est urgent, de repenser en termes juridiques le contrat de travail, en articulant à l'échelle individuelle la détermination des conditions d'emploi et la définition du travail à effectuer. Plutôt que de défendre les aspects corporatistes de l'État-providence, il convient de réformer celui-ci afin de développer une « société solidaire des opportunités » ». L'un des principaux éléments à approfondir pourrait être la question des transitions. Comment ne pas être dépassé aux moments clés des grandes transformations du travail, que l'on exerce dans le secteur public ou dans le secteur privé ? Cette interrogation semble appeler pour les moins deux constats :

- la nécessité à prévoir à long terme les mutations ainsi que les effets sur le travailleur, sur le service, sur l'éventuelle disparition des métiers ;
- le besoin de redonner toute sa place et sa valeur à la formation tout au long de la vie au sein des organisations de travail.

En s'attaquant à la gestion des transitions, on peut espérer renouveler l'action syndicale afin qu'elle soit plus proche de sa « base », à l'écoute de ce qui constitue le cœur du travail, la manière de travailler collectivement, de faire de la place pour tout un chacun, quelles que soient les mutations à l'œuvre, dans une posture pro-active.

La présente recherche s'inscrit dans une double ambition :

- Approfondir la connaissance sur les mutations du travail et ses conséquences sur les travailleurs, avec la volonté de les aider à reprendre du pouvoir sur le travail, en tant qu'acteurs de leur destin professionnel ;
- Outiller l'UNSA afin que les mutations puissent être anticipées localement et les travailleurs accompagnés de manière adéquate, dans une approche de proximité ;

Pour ce faire, à ce stade l'UNSA souhaite s'appuyer sur l'expertise de l'IRES, qui pourrait nouer un partenariat avec un laboratoire de recherche spécialiste du sujet et susceptible de développer des regards disciplinaires complémentaires (psychologues du travail, juristes du travail...).

Projets d'études de l'Agence d'objectifs pour l'année 2016

CFDT	
N°	Titres
2016-1	L'évolution de la conflictualité et des usages du droit dans les organisations syndicales
2016-2	L'équipe syndicale, un vecteur d'éducation populaire ?
2016-3	La construction des normes sociales internationales

CFE-CGC	
N°	Titres
2016-1	Plateformes numériques, conception ouverte et emploi
2016-2	L'effet des réformes de la fonction publique sur les trajectoires professionnelles. Comparaison statistique des espaces de promotion des agents titulaires et non titulaires

CFTC	
N°	Titres
2016-1	Quelles pistes pour un revenu de dignité et revenu de contribution ?
2016-2	Valorisation des acquis de la formation syndicale dans le cadre du projet professionnel

CGT	
N°	Titres
2016-1	Communautés de travail et produit. Pouvoir agir, individuel et collectif, et action syndicale
2016-2	La CGT face aux crises, du milieu des années 1970 jusqu'en 1995. Séminaire de l'institut CGT d'histoire sociale
2016-3	La métropolisation, une « nouvelle donne » territoriale ? La démocratie politique et sociale aux prises des reconfigurations urbaines

CGT FO	
N°	Titres
2016-1	Impact de la digitalisation sur le travail et les relations sociales
2016-2	Recensement des missions publiques de l'État mises en œuvre par des bénévoles
2016-3	Droits de l'homme et revendications sociales dans le cadre des instances environnementales internationales
2016-4	La Chine et les terres rares : en enjeu (géo)politique, social et environnemental

UNSA-Éducation	
N°	Titres
2016-1	Accueillir, scolariser et accompagner les élèves primo-arrivants. Les professionnels du champ éducatif face aux enjeux de l'inclusion
2016-2	Les mutations du travail et les défis posés aux partenaires sociaux